

Extrait du registre des Arrêtés du Maire

ARRETE n° 05022026A-02

Fermeture de la Cour, de la Roseraie et du Jardin des Chanoines

Du samedi 15 août et dimanche 16 août 2026 de 10h00 à 19h00

Le Maire de la commune d'ASNIERES SUR VEGRE,
Vu les articles L131.3 du Code des Communes,
Considérant qu'à l'occasion des animations qui se dérouleront aux dates citées ci-dessus à Asnières sur Vègre, il y a lieu de réglementer les abords du Manoir de la Cour,

ARRETE

Article 1 : la Cour, de la Roseraie et du Jardin des Chanoines seront fermés aux visiteurs lors des représentations et animations culturelles :

- Du samedi 15 août et dimanche 16 août 2026 de 10h00 à 19h00

Article 2 : Le présent arrêté est transmis à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Noyen sur Sarthe.

Fait à Asnières sur Vègre, le 05 février 2026
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Louis LEMARIÉ

